

RAPPORT ANNUEL RELATIF AU
SYSTÈME DE PLAFONNEMENT ET D'ÉCHANGE
DE DROITS D'ÉMISSION
DE GAZ À EFFET DE SERRE (SPEDE)

TABLE DES MATIÈRES

1	MISE EN CONTEXTE	3
2	INDICES DE SUIVI DU SPEDE	4
2.1	Période de conformité 2015-2017	4
2.1.1	Stratégie d'achat approuvée par la Régie	4
2.1.2	Indices de suivi	5
2.2	Période de conformité 2018-2020	9
2.2.1	Stratégie d'achat approuvée par la Régie	9
2.2.2	Indices de suivi	9

1 MISE EN CONTEXTE

1 Dans sa décision D-2014-171, la Régie de l'énergie (la « Régie ») précisait :

2 « [219] [Énergir] propose la création d'indices de suivi pour mesurer le pourcentage de couverture,
3 c'est-à-dire les droits acquis par rapport aux émissions réelles, tant pour une année civile que pour
4 le cumulatif de la période de conformité.

5 [220] Pour le suivi de la stratégie d'achat autorisée, le Distributeur propose de mesurer le
6 pourcentage de réalisation en divisant les droits cumulatifs acquis par les droits cumulatifs prévus
7 être acquis, au 31 décembre de chaque année.

8 [221] [Énergir] propose également de créer un indice de suivi annuel et un indice de suivi cumulatif
9 pour mesurer le prix moyen des transactions, c'est-à-dire le coût des droits acquis divisé par le
10 nombre de droits acquis, pour une même période.

11 [222] Dans le cadre de ses rapports annuels, le Distributeur produira un rapport de suivi illustrant
12 les résultats réels de ses activités et des indices de suivi.

13 [...]

14 [227] **La Régie accepte également les suivis proposés par [Énergir]. Afin que l'information**
15 **soit complète, la Régie demande que le détail des données pour chaque indice, tant au**
16 **niveau des prix que des volumes, soient également présentés. »**

17 Dans sa décision D-2016-191, la Régie précisait :

18 « [112] **La Régie demande à [Énergir], dans le cadre des rapports annuels, de présenter les**
19 **principaux éléments des ententes conclues de gré à gré pour les transactions d'achats de**
20 **crédits compensatoires et d'unités d'émission ainsi qu'une comparaison avec le prix de**
21 **vente aux enchères. »**

22 Le présent document vise à présenter à la Régie les indices de suivi relatifs au SPEDE et les
23 principaux éléments des ententes conclues de gré à gré pour la période du 1^{er} octobre 2016 au
24 30 septembre 2017.

2 INDICES DE SUIVI DU SPEDE

1 Pour chacune des périodes de conformité, les cinq indices suivants sont présentés :

- 2 1. Indice de couverture annuel;
- 3 2. Indice de couverture cumulatif;
- 4 3. Indice de couverture cumulatif par rapport à la stratégie d'achat autorisée par la Régie;
- 5 4. Prix moyen des transactions effectuées durant l'année; et
- 6 5. Prix moyen cumulatif des transactions effectuées.

7 Les indices comprennent les unités d'émission achetées dans le cadre des ventes aux enchères
8 ainsi que les unités d'émission et crédits compensatoires achetés par Énergir, s.e.c. (« Énergir »)
9 en vertu de transactions de gré à gré.

2.1 PÉRIODE DE CONFORMITÉ 2015-2017

2.1.1 Stratégie d'achat approuvée par la Régie

10 Dans sa décision D-2014-171, la Régie a approuvé la stratégie d'achat de droits d'émission pour
11 la période de conformité 2015-2017. [REDACTED]

12 [REDACTED]

13 [REDACTED]

14 [REDACTED]

15 [REDACTED]

16 [REDACTED]

17 [REDACTED]

18 [REDACTED]

19 [REDACTED]

20 [REDACTED]

21 [REDACTED]

1 [REDACTED]
 2 [REDACTED]
 3 [REDACTED]
 4 [REDACTED]
 5 [REDACTED]
 6 [REDACTED]

2.1.2 Indices de suivi

7 Les tableaux ci-dessous présentent les indices de suivi du SPEDE pour la période de conformité
 8 2015-2017 en date du 30 septembre 2017.

9 [REDACTED]
 10 [REDACTED]
 11 [REDACTED]
 12 [REDACTED]

13 Le tableau suivant présente les transactions de gré à gré réalisées du 1^{er} octobre 2016 au
 14 30 septembre 2017 pour les besoins de la période de conformité 2015-2017, conformément à la
 15 décision D-2016-191.

Tableau 1
Transactions de gré à gré pour la période de conformité 2015-2017

Date	Contrepartie (code du projet)	Produit	Quantité	Prix	Vente aux enchères (millésime courant)
[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]
[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]
[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]
[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]
[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]

[REDACTED]

Date	Contrepartie (code du projet)	Produit	Quantité	Prix	Vente aux enchères (millésime courant)
[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]
[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]
[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]
[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]
[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]
[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]

1 [REDACTED]
2 [REDACTED]
3 [REDACTED]
4 [REDACTED]
5 [REDACTED]
6 [REDACTED]
7 [REDACTED]
8 [REDACTED]

9 Les indices 1 et 2 présentent les indices de couverture par rapport aux émissions réelles
10 observées chaque année civile.

11 Les émissions réelles pour l'année civile 2015 ont été de 6 492 207 tonnes de gaz à effet de serre
12 (GES) et les émissions réelles pour l'année civile 2016 ont été de 6 441 680 tonnes de GES.

13 Étant donné que l'année civile 2017 n'est pas terminée au 30 septembre 2017, les données
14 relatives aux émissions réelles pour l'année 2017 (indices 1 et 2) ne sont pas encore disponibles.

[REDACTED]

1 Les données pour l'année civile 2017 seront disponibles au terme des processus de déclaration,
 2 de vérification et de transmission des données au gouvernement du Québec. Ces processus
 3 doivent être complétés au plus tard le 1^{er} juin 2018.

4 [REDACTED]
 5 [REDACTED]
 6 [REDACTED]
 7 [REDACTED]

Indice 1	Nom	Indice de couverture annuel pour la période 2015-2017					
	Description	Indice exprimé en pourcentage qui permet de mesurer le niveau de couverture annuel des achats de droits d'émission par rapport aux émissions réelles de l'année civile précédente.					
	Formule	Indice 1 = $\frac{\text{Droits acquis dans l'année au 31 décembre} \times 100}{\text{Émissions réelles de l'année au 31 décembre}}$					
	Données		2014	2015	2016	2017	Total
	Nombre de droits acquis	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]
	Émissions réelles		6 441 680	6 323 250	N/D	N/D	N/D
	Résultats	[REDACTED]					

Indice 2	Nom	Indice de couverture cumulatif pour la période 2015-2017					
	Description	Indice exprimé en pourcentage qui permet de mesurer le niveau de couverture cumulatif des achats de droits d'émission par rapport aux émissions réelles des années civiles de la période 2015 à 2017					
	Formule	Indice 2 = $\frac{\text{Droits cumulatifs acquis au 31 décembre} \times 100}{\text{Émissions réelles cumulatives au 31 décembre}}$					
	Données		2014	2015	2016	2017	Total
	Nombre de droits acquis cumulatifs	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]
	Émissions réelles cumulatives		6 441 680	12 764 930	N/D	N/D	12 764 930
	Résultats	[REDACTED]					

8 L'indice 3 présente les résultats comparativement à la stratégie d'achat mise à jour et approuvée
 9 par la Régie dans sa décision D-2015-181.

10 [REDACTED]
 11 [REDACTED]
 12 [REDACTED]
 13 [REDACTED]
 14 [REDACTED]

Indice 3	Nom	Indice de couverture cumulatif pour la période 2015-2017 par rapport à la stratégie d'achat mise à jour autorisée par la Régie				
Description	Indice qui mesure le niveau de réalisation de la stratégie d'achat autorisée.					
Formule	Indice 3 =	$\frac{\text{Droits cumulatifs acquis au 31 décembre} \times 100}{\text{Droits cumulatifs prévus être acquis au 31 décembre}}$				
Données		2014	2015	2016	2017	Total
	Nombre de droits acquis	[REDACTED]				
	Émissions cumulatives prévues		6 441 680	6 323 250	6 392 004	19 156 934
Résultats	[REDACTED]					
Stratégie retenue	[REDACTED]					
Écart	[REDACTED]					

1 Les indices 4 et 5 présentent, de façon détaillée, la ventilation des achats de droits d'émission
 2 effectués par Énergir au 30 septembre 2017 (indice 4) ainsi que le prix moyen cumulatif des
 3 achats (indice 5).

4 [REDACTED]
 5 [REDACTED]
 6 [REDACTED]

Indice 4	Nom	Prix moyen des transactions effectuées durant l'année (incluant les droits d'émission excédentaires qui seront transférés à la prochaine période)				
Description	Indice qui mesure le prix moyen des transactions par année					
Formule	Indice 4 =	$\frac{\text{Coût total des droits d'émission acquis durant l'année}}{\text{Nombre de droits acquis durant l'année}}$				
Données		2014	2015	2016	2017	Total
	Coût total	[REDACTED]				
	Jan-mars	[REDACTED]				
	Avril-juin	[REDACTED]				
	Juil-sept	[REDACTED]				
	Oct-déc	[REDACTED]				
	Total	[REDACTED]				
	Nombre	2014	2015	2016	2017	Total
	Jan-mars	[REDACTED]				
	Avril-juin	[REDACTED]				
	Juil-sept	[REDACTED]				
	Oct-déc	[REDACTED]				
	Total	[REDACTED]				
Résultats	Coût moyen	2014	2015	2016	2017	Total
	Jan-mars	[REDACTED]				
	Avril-juin	[REDACTED]				
	Juil-sept	[REDACTED]				
	Oct-déc	[REDACTED]				
	Moyenne	[REDACTED]				

Indice 5	Nom	Prix moyen cumulatif des transactions effectuées pour la période de conformité 2015 à 2017	
	Description		
	Formule	Indice 5 =	$\frac{\text{Coût total des droits d'émission acquis durant la période de conformité}}{\text{Nombre de droits acquis durant la période de conformité}}$
	Données		2015-2017
		Coût total	[REDACTED]
		Nombre de droits acquis cumulatifs	[REDACTED]
	Résultats		[REDACTED]

2.2 PÉRIODE DE CONFORMITÉ 2018-2020

2.2.1 Stratégie d'achat approuvée par la Régie

1 [REDACTED]
 2 [REDACTED]
 3 [REDACTED]
 4 [REDACTED]

2.2.2 Indices de suivi

5 [REDACTED]
 6 [REDACTED]
 7 [REDACTED]
 8 [REDACTED]
 9 [REDACTED]
 10 [REDACTED]
 11 [REDACTED]
 12 [REDACTED]
 13 [REDACTED]

[REDACTED]

1	[REDACTED]
2	[REDACTED]
3	[REDACTED]
4	[REDACTED]
5	[REDACTED]
6	[REDACTED]
7	[REDACTED]
8	[REDACTED]

Indice 1	Nom	Indice de couverture annuel pour la période 2018-2020						
Description	Indice exprimé en pourcentage qui permet de mesurer le niveau de couverture annuel des achats de droits d'émission par rapport aux émissions réelles de l'année civile précédente.							
Formule	Indice 1 =	$\frac{\text{Droits acquis dans l'année au 31 décembre} \times 100}{\text{Émissions réelles de l'année au 31 décembre}}$						
Données	Nombre de droits acquis Émissions réelles	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Total
					N/D	N/D	N/D	N/D
Résultats								

Indice 2	Nom	Indice de couverture cumulatif pour la période 2018-2020						
Description	Indice exprimé en pourcentage qui permet de mesurer le niveau de couverture cumulatif des achats de droits d'émission par rapport aux émissions réelles des années civiles de la période 2018 à 2020							
Formule	Indice 2 =	$\frac{\text{Droits cumulatifs acquis au 31 décembre} \times 100}{\text{Émissions réelles cumulatives au 31 décembre}}$						
Données	Nombre de droits acquis cumulatifs Émissions réelles cumulatives	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Total
					N/D	N/D	N/D	N/D
Résultats								

- 1 [Redacted]
- 2 [Redacted]
- 3 [Redacted]
- 4 [Redacted]
- 5 [Redacted]
- 6 [Redacted]
- 7 [Redacted]
- 8 [Redacted]
- 9 [Redacted]
- 10 [Redacted]
- 11 [Redacted]
- 12 [Redacted]
- 13 [Redacted]
- 14 [Redacted]
- 15 [Redacted]
- 16 [Redacted]
- 17 [Redacted]

[Redacted]

Indice 3	Nom	Indice de couverture cumulatif pour la période 2018-2020 par rapport à la stratégie d'achat mise à jour autorisée par la Régie							
Description	Indice qui mesure le niveau de réalisation de la stratégie d'achat autorisée.								
Formule	Indice 3 =		$\frac{\text{Droits cumulatifs acquis au 31 décembre} \times 100}{\text{Droits cumulatifs prévus être acquis au 31 décembre}}$						
Données			2015	2016	2017	2018	2019	2020	Total
	Nombre de droits acquis								
	Émissions cumulatives prévues				6 365 797		6 543 591	6 563 574	19 472 962
Résultats									
Stratégie retenue									
Écart									

1	
2	
3	
4	
5	
6	

Indice 4	Nom	Prix moyen des transactions effectuées durant l'année (excluant les droits d'émission excédentaires qui seront transférés à la prochaine période)							
Description	Indice qui mesure le prix moyen des transactions par année								
Formule	Indice 4 =		$\frac{\text{Coût total des droits d'émission acquis durant l'année}}{\text{Nombre de droits acquis durant l'année}}$						
Données	Coût total		2015	2016	2017	2018	2019	2020	Total
	Jan-mars								
	Avril-juin								
	Juil-sept								
	Oct-déc								
	Total								
	Nombre		2015	2016	2017	2018	2019	2020	Total
	Jan-mars								
	Avril-juin								
	Juil-sept								
	Oct-déc								
	Total								
Résultats	Coût moyen		2015	2016	2017	2018	2019	2020	Total
	Jan-mars								
	Avril-juin								
	Juil-sept								
	Oct-déc								
	Moyenne								

Indice 5	Nom	Prix moyen cumulatif des transactions effectuées pour la période 2018 à 2020	
Description			
Formule	Indice 5 =	<u>Coût total des droits d'émission acquis pour la période de conformité</u> Nombre de droits acquis pour la période de conformité	
Données		2018-2020	
	Coût total	[REDACTED]	
	Nombre	[REDACTED]	
Résultats		[REDACTED]	

1 **Énergir demande à la Régie de prendre acte des suivis des décisions D-2014-171 et**
2 **D-2016-191 relatifs respectivement aux indices relatifs au SPEDE et aux principaux**
3 **éléments des ententes conclues de gré à gré pour la période du 1^{er} octobre 2016 au**
4 **30 septembre 2017.**